

0352686E
ACADEMIE DE RENNES
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ANITA CONTI
ESPLANADE ANITA CONTI
35174 BRUZ CEDEX
Tel : 0223501700

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Motion : demande d'un 2e poste en documentation

Numéro de séance : 3

Numéro d'enregistrement : 28

Année scolaire : 2015-2016

Nombre de membres du CA : 29

Quorum : 15

Nombre de présents : 24

Le conseil d'administration

Convoqué le : 19/01/2016

Réuni le : 01/02/2016

Sous la présidence de : Francois Joussellin

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve la motion

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Demande de création d'un second poste de professeur documentaliste certifié.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 19

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 2

Blancs : 0

Nuls : 0

Voeu présenté par les représentants élus des personnels enseignants

Le lycée Anita Conti (35 Bruz) connaît depuis plusieurs années une augmentation constante de ses effectifs, plus particulièrement avec une division supplémentaire de seconde à la rentrée 2015 et une autre prévue à la rentrée 2016.

C'est pourquoi, en plus des moyens d'enseignement disciplinaire attribués à l'établissement pour accompagner cette progression des effectifs, le conseil d'administration réuni le lundi 1 février 2016 demande la création d'un second poste de professeur documentaliste certifié.

Le conseil d'administration souhaite par ailleurs être informé des suites données à cette demande.

Bruz, le 1 février 2016

Pour 17
Contre 0
Abs 2
NPPV 4